

Bulletin du Parl. Franç. Haute-Ville
IN HOC SIGNO VINCES
La "Croix"
66 RUE NOTRE-DAME EST
Boite de Poste 9175
Parait le Jeudi
JOSEPH BEGIN
— Directeur — Propriétaire —
Téléphone: Bell Main 1355

La Croix

Le Jeudi, 18 Février 1909. Vol. VI, No 39

JOURNAL CATHOLIQUE
66 RUE NOTRE-DAME EST, MONTREAL.
VIS-A-VIS DU PALAIS DE JUSTICE

ABONNEMENTS REGULIERS
(Payable d'avance)
CANADA
1 an, \$2; 6 mois, \$1.
EN VILLE (Par la Poste)
1 an \$2; 6 mois, \$1.
ETATS-UNIS
ETRANGER (Union postale)
1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25
ABONNEMENTS de PROPAGANDE
(payables d'avance)
8 abonnements de 1 an \$10.00
3 " " " 5.00

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, AGRICULTURE, ETC.

PENSÉE DU JOUR
Un journal catholique dans une paroisse
c'est une mission perpétuelle
LEON XIII

LA "CROIX" QUOTIDIENNE

Nos fidèles lecteurs seront sans doute heureux d'apprendre que, vers le ter mai prochain, si rien d'imprévu ne survient, la Croix paraîtra tous les jours. Depuis une couple de mois, nous avons travaillé fermement à ce grand projet; au si ne nous manque-t-il plus que la petite somme d'environ un millier de dollars pour le réaliser. Notre administrateur, M. Gallant, un brave Acadien aussi zélé pour la Croix que l'âme dans sa foi, ira, ces jours-ci, faire une visite, en no re nom, aux amis de notre œuvre, à ceux que nous considérons comme les meilleurs soutiens de la presse catholique en Canada. Nous espérons que partout où il frappera, il sera accueilli avec bonté et générosité at majorem Dei gloriam.

La charité du Pape

Et lapides ipsæ clamabunt.
Le geste sublime de la charité de Pie X, en face de la catastrophe la plus effroyable qui, jusqu'ici, ait figuré dans les annales de l'humanité, arrache des cris d'admiration aux feuilles les plus impies et les plus acharnées contre l'Église du Christ dont le Pape est plus que jamais l'incarnation vivante. Oui, le geste de la plus grande paternité de la terre a touché le cœur de ceux-là mêmes qui n'ont rien épargné pour accabler le Pape, pour le dénigrer comme l'ennemi du genre humain, pour le priver de ses droits temporels en vue de lui arracher sa liberté spirituelle.

Ecoutez donc, catholiques du Canada, vous dont les frères, il y a trente neuf ans, couraient avec ceux des catholiques de Belgique, de France, d'Irlande, de Hollande et d'Espagne, faire un rempart vivant à Pie IX assailli par la Révolution maçonnique et abandonné lâchement par l'Europe civilisée, écoutez donc comment l'Indépendance belge qui, à cette époque, traitait vos rotatives de "vils mercenaires", comment cette feuille, l'amie des juifs et des loges et la complice des Cavour, des Mazzini, des Garibaldi et des "galants hommes" de jadis, parle aujourd'hui de Pie X.

Après avoir rappelé que le F. Ernest Nathan, ex-Grand Maître de la maçonnerie italienne, avait exprimé, en son nom, et, comme maire, au nom de Rome, son admiration et sa gratitude envers le Pape pour sa charité si active et si spontanée envers les victimes de la catastrophe et avait prié le secrétaire d'Etat de Sa Sainteté de se faire auprès de Pie X l'interprète de ces sentiments, le correspondant romain et "italianissime" de l'Indépendance belge s'exprime en ces termes:

"Comme je vous l'ai déjà fait remarquer dans ma dernière note, Pie X a été dans cette occasion très prompt et très pratique. Une somme a été mise à la disposition du cardinal Lualdi, archevêque de Palerme, pour être distribuée aux évêques des diocèses les plus frappés par le fléau; une autre a été envoyée à M. Morabito, évêque de Mileto, qui s'était déjà splendidement distingué lors du tremblement de terre de la Calabre en 1905. De plus, le Pape a envoyé sur les lieux une commission composée de quatre personnes de sa confiance pour visiter tous les endroits désolés et pour indiquer quels étaient les secours les plus utiles à fournir.

"A peine le Pape apprit il que les blessés étaient nombreux et qu'on en transporterait dans toutes les villes d'Italie, qu'il ordonna de préparer le lazaret du Vatican pour en recevoir quatre cents. Ce lazaret a une origine très curieuse. Lors du choléra de 1884, Léon XIII, confiné dans le Vatican, aurait voulu imiter l'exemple du roi Humbert et visiter les malades dans les hôpitaux. Mais des raisons politiques s'opposaient à sa sortie du Vatican. Il voulut alors avoir son hôpital à lui, où,

l'occasion, il pourrait se rendre sans traverser la rue. A côté de la sacristie de Saint-Pierre se trouve un vaste bâtiment servant de logement aux chanoines et un autre qui devait habituellement servir aux bénéficiers et autres ecclésiastiques attachés au service de la basilique. Léon XIII transforma ce dernier bâtiment en hôpital et dépensa à cet effet, une somme de près d'un million. L'installation fut faite selon les systèmes hygiéniques les plus parfaits, on con truisit même des a-censeurs et tous les accessoires requis. Des Filles de la Charité y furent logées. Heureusement, le choléra ne reparut plus et le lazaret ne put jamais servir au but pour lequel on l'avait construit. En 1889, lorsque vinrent les pèlerins ouvriers français, on eut l'idée d'en loger une partie dans ce local et, à partir de ce temps, le lazaret servait surtout d'hospice où les pèlerins étaient hébergés à bon marché.

"Pie X n'hésita pas un instant à faire servir le lazaret au but pour lequel on l'avait érigé et l'organisation, l'entretien de cet hôpital va lourdement grever le budget du Saint-Siège. Les malades et les fugitifs de la Calabre et de la Sicile nous arrivent à Rome dans un état déplorable, quelques-uns sont à peine vêtus, couverts de loques, manquant de linge propre.

"La première fournée envoyée au lazaret du Vatican, il n'y avait qu'une trentaine de malades et de blessés, les autres étaient des fugitifs sans abri. On fit remarquer au maire de Rome que le lazaret était un hôpital et non pas un hospice. Le maire demanda vingt-quatre heures pour aller ailleurs les rescapés et promit de ne plus envoyer que des blessés. Mais au Vatican on n'attendit pas que le maire tint promesse. Un avis du cardinal-vicaire donné aux couvents de Rome obtint plein succès. Des salles et des lits furent mis à la disposition des fugitifs dans les établissements religieux, où l'on s'empressa de les conduire après les avoir complètement vêtus de neuf. De cette sorte, les quatre cents lits du lazaret du Vatican vont être tous occupés par des malades, et surtout des blessés.

"Les secours ne manqueront pas. Déjà le Pape dispose de près d'un demi-million offert par les ecclésiastiques et les laïques. De tous les côtés, les évêques annoncent l'envoi d'argent, produits de quêtes organisées dans tous les diocèses du monde, et l'on peut prévoir dès maintenant qu'au Vatican seront concentrées plusieurs millions, dont le Pape disposera en faveur des victimes de cet immense désastre. Les maisons religieuses de Rome n'ont pas hésité un instant à déployer beaucoup de zèle et de charité, et cela d'autant plus que Pie X aurait rappelé vivement à l'ordre ceux qui se seraient montrés négligents sous ce rapport.

"Ces événements douloureux, où tout le monde se trouve d'accord sur le terrain de la charité, pourront avoir dans la suite des conséquences bienfaisantes au point de vue des rapports entre l'Eglise et l'Etat en Italie. Partout les cardinaux, les évêques, le clergé se mettent d'accord avec les autorités civiles et militaires, les congréganistes (lisez les ordres religieux) en se montrant zélés, gagnent en sympathie et en popularité et se feront mieux "tolérer." (sic) Le Pape lui-même y gagnera. Si le maire de Rome, ex-Grand-Maître, l'a félicité d'autres suivront cet exemple et, certainement, pour le moment, l'anticléricalisme ne sera plus de mise au Capitole."

Quelques scories déparent cet hommage éblouissant rendu par une feuille peu suspecte de "cléricisme" à Pie X, au clergé, aux religieux et aux catholiques du monde entier; mais elles ajoutent encore à sa valeur intrinsèque. C'est bien la pierre qui parle. Et sortant d'une bouche plus habituée à l'injure qu'à l'éloge, au sarcasme qu'au dithyrambe, ces scories constituent comme autant de perles...

Puisque l'Indépendance belge, vaincue par la force de la vérité, de la charité, et de la foi chrétiennes, se sent obligée, envers et contre tous, de louer ainsi le Prisonnier du Vatican, devant lequel le F. Nathan lui-même se voit forcé de s'incliner, profitons de cette situation

providentielle pour rappeler que, si Pie X au lieu d'être réduit à vivre des aumônes des chrétiens s'était trouvé libre dans Rome, si Rome s'était trouvé libre dans l'Italie et si le Pape était resté maître de ses Etats séculaires, au lieu de les avoir vu spolier par les frères... et amis de l'Indépendance belge, le Saint-Siège, à lui seul, aurait suffi pour faire face au cataclysme et pas un sou des aumônes mondiales ne serait exposé à se perdre...

Et ici encore écoutons une autre pierre qui parle. Voici comment s'exprime, le correspondant sicilien du Tageblatt (feuille du jour), journal juif et anticatholique de Berlin, dans une lettre datée de Palerme, 11 janvier:

"Entretemps, les millions recueillis dans le monde entier vont affluer. Si l'on ne devait pas, hélas! craindre qu'une très considérable partie de ces millions aille se perdre, selon les mœurs de ce pays, dans les poches qui n'y ont pas droit, ces secours immenses pourraient être regardés comme une garantie du nouvel avenir de Messine."

Le Tageblatt fait évidemment allusion aux scandaleuses révélations qui se sont produites lors de catastrophes antérieures. Il fut établi alors péremptoirement que des sommes énormes parvenues en Italie pour être distribuées aux victimes par des mains offertes ne furent jamais versées à ces malheureux, mais s'égarèrent en route et allèrent même se perdre dit-on, dans les caisses de loges maçonniques en détresse...

Les catholiques ont donc deux cent mille raisons d'adresser directement leurs aumônes au Pape, par l'intermédiaire des évêques. En France, et en Allemagne les souscripteurs non catholiques ont pris la précaution de faire distribuer les secours sur place par des comités nationaux au lieu de remettre les fonds aux mains officielles.

L. HACAULT.

CES BLASPHEMES

Le Corriere d'Italia maintient l'authenticité des blasphèmes provocants publiés par le Telephono de Messine dans son no du 26-27 décembre dernier. Du reste ce journal ne s'était pas borné à demander à l'Enfant Jésus un tremblement de terre comme preuve de sa puissance. Il imprimait souvent des lettres ouvertes, pleines d'injures, adressées au Père Eternel, et avait rédigé une poésie immonde sur la Vierge Immaculée.

Ce journal était lu par toute la population, et, pour lui faire écho, le cercle anticlérical Giordano Bruno s'était vanté, le 26 décembre, de détruire entièrement la religion à Messine.

Comment ne pas être frappé de la réponse faite à ces outrages par la nature en révolte?

La "Patrie" et l'alcool

Il est surprenant qu'on permette à ce journal, qui n'est pas plus français que la Presse, d'exploiter par des réclames de propagande alcooliste, la mémoire sans tache de Mgr Kneipp. Une chose plus surprenante encore, c'est le silence indulgent du Nationaliste qui, tout en se prononçant platoniquement et exceptionnellement contre l'alcoolisme, n'a pas encore hasardé un mot de blâme contre sa grande sœur. Il nous semble qu'après avoir traité M. Dansereau de «Fût-de-Cognac», il serait équitable de trouver un sobriquet (tonneau de whiskey ou bonbonne de gin) pour la Patrie. Autrement, la rumeur s'accréditera qu'entre les deux journaux il y a partie liée et que l'Indépendance dont se flatte le Nationaliste vaut tout juste la liberté et le catholicisme de la Patrie.

GUILLON.

N'OTRE "AVIS DISCRET"

Plusieurs de nos abonnés ont sans doute perdu de vue l'avis discret que nous avons publié dans la Croix du 4 du courant. Nous croyons devoir le rappeler à leur mémoire un peu trop infidèle. LA DIRECTION

ILS MERITERAIENT LA GROSSE

Plus les lignes de tempérance, le clergé et les journalistes catholiques travaillent à endiguer le flot de l'alcoolisme, plus les grands fabricants et les gros marchands de boissons enivrantes font, dans les journaux, de la réclame autour de leurs produits empoisonneurs.

Ainsi, la Presse du 17 février et la Patrie du 19, ont publié pour la maison Boivin, Wilson et Cie l'annonce la plus ignoble que l'on puisse imaginer.

Près d'une table portant un verre est couchée sur un canapé une femme contemplant un innombrable flacon de gin "croix rouge"; au-dessus sont imprimés en très gros caractères les mensonges indécibles suivants:

"LE GIN CROIX ROUGE

"et les Maladies des Femmes

"Le Gin "Croix Rouge" possède les vertus bienfaisantes du genièvre — attestées et prouvées par les milliers de cures merveilleuses accomplies par l'illustre curé de Woerishoven, Monsieur S. Kneipp. — et les propriétés tonifiantes d'une eau-de-vie pure, préparée, distillée, rectifiée et mûrie en entrepôt sous le contrôle du Gouvernement Canadien.

"Le Gin "Croix Rouge"

n'a pas son rival pour le traitement des Indispositions et des Maladies des Femmes et des Jeunes Filles — parce qu'il est pur. Ses propriétés diurétiques sont indiscutables.

"Le Gin "Croix Rouge" donne du ton aux nerfs et relève les forces; il nettoie l'estomac, les intestins et le sang, il aide à la guérison de l'embonpoint, du catarrhe de la vessie, des éruptions, des glandes et de la gravelle."

Mais nous nous arrêtons. Ces élocutions doivent tout choquer le sens chrétien de nos lecteurs.

Il y a des prisons pour les criminels, pourquoi n'y en aurait-il pas aussi pour ces propriétaires de journaux et ces marchands qui incitent aussi fallacieusement les gens de bonne foi à boire de l'alcool et ainsi à s'empoisonner physiquement et moralement.

Nous ne croyons pas devoir insister sur l'abus que l'on fait du nom de Mgr Kneipp, pour vanter les prétendues qualités vitales d'un poison qui est d'autant plus dangereux que l'on cache plus habilement ses effets mortels sous des propriétés médicinales.

Si le gouvernement canadien n'a pas le courage d'ériger des géoles pour ces malfaiteurs publics, nous espérons qu'au moins il aura celui d'intervenir pour les empêcher de continuer plus longtemps leur infâme exploitation.

JOSEPH BEGIN.

Les Juifs chez les Français

On pouvait lire dernièrement dans l'Œuvre, publication libre-penseuse: "La guerre contre l'Eglise catholique a été engagée dès le dix-huitième siècle par les Français épris de pensée libre. Elle est conduite chez nous, depuis quelques années, par les protestants et par les juifs, dans l'intérêt de leurs confessions respectives."

"Tous les militants anticléricaux qui ont inspiré, rédigé ou revêtu les lois et décrets de M. Combes et de M. Briand contre l'Eglise catholique sont des Israélites aussi fervents, aussi rigoureux, aussi dévotés à la synagogue que le citoyen Jaurès aux églises de Villefranche et d'Albi."

Nous savions déjà qu'avec les FF. MM. les juifs étaient les grands législateurs de la France... Ces lignes étaient cependant intéressantes à citer.

Je trouve dans la religion chrétienne un caractère qui me ravit; c'est qu'elle joint la métaphysique la plus savante à la plus parfaite et, si on peut le dire, à la plus efficace simplicité. Assurément le Timée de Platon et le XIIe livre de la Métaphysique d'Aristote sont des merveilles; mais je n'espère pas qu'il sorte de là un symbole qu'on puisse faire réciter aux enfants. Il n'y a jusqu'ici que la religion chrétienne qui ait eu à la fois la Somme de saint Thomas et le catéchisme. JULES SIMON. (La Liberté de conscience. Introduction)

ENCORE UN CHAUVIN

Nous avons reproduit, le 7 janvier dernier, de l'Action Ouvrière, revue mensuelle publiée à Montréal avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque, sous la rubrique de l'Œuvre catholique, un excellent article du Rév. Père Emile Piché, autre fois directeur de nombreuses œuvres à Paris et aujourd'hui curé de Saint-Georges de Montréal.

M. l'abbé Desportes, prêtre français arrivé depuis quelque temps à Saint-Boniface, a cru avoir trouvé une lacune dans le travail du Rév. Père Piché et il s'en est ouvert à nous, en nous demandant de la combler.

Après un examen sérieux de l'affaire en litige, nous fûmes convaincu que la prétendue lacune était un fait historiquement vrai et nous passâmes sur les remarques du contradicteur de notre ancien correspondant.

Il s'agit du passage suivant:

"En 1901, la majorité de l'épiscopat d'alors et les juriconsultes catholiques ne comprennent rien aux pièges de la loi contre les congrégations; à l'heure actuelle peu dans le monde veulent sérieusement croire à un mouvement savamment organisé contre la Religion"

Or, nous savions que l'auteur de ces lignes ne les avait pas écrites à la légère, qu'il avait été, à Paris, comme directeur du célèbre Cercle Montparnasse et comme membre très en vue de la congrégation des Frères de Saint Vincent de Paul, mêlé à toutes les péripéties de la loi de 1901; nous savions que des instances avaient été faites en vain auprès de plusieurs évêques français par des supérieurs de Congrégations, pour les prier d'agir énergiquement contre les desseins néfastes du gouvernement de la République, et qu'alors, par conséquent, la majorité de l'épiscopat français ne voyait pas les chaînes cachées sous cette loi et destinées par le «bloc» maçonnique au clergé séculier comme au régulier, et nous appréhendions enfin que M. l'abbé Desportes était, comme tant d'autres de ses compatriotes, atteint de chauvinisme.

Aussi, pour ne pas dire à cet ecclésiastique ce que nous pensions de lui afin de ne pas lui déplaire, nous avons gardé le silence sur la critique qu'il aurait voulu nous faire publier dans la Croix à l'encontre de l'assertion absolument historique du Rév. Père Piché. Mais, M. l'abbé Desportes ne s'en tint pas là. Cherchant sans doute par un chemin détourné une petite querelle d'Allemands au digne curé de Saint-Georges, il publia dans le dernier Nationaliste une longue philippique à votre adresse comme si nous étions l'auteur de l'article en question et comme si le Rév. Père Emile Piché n'existait pas en chair et en os au no 1812 de la rue Saint-Urbain, à Montréal, pour faire tomber de ses yeux, au besoin, les écailles qui l'empêchent encore, après huit années d'observations, de voir les hésitations que manifesta en grande partie le haut clergé français devant la loi contre les congrégations, hésitations qui ont fait dire avec raison au Rév. Père Piché et les juriconsultes catholiques ne comprennent rien aux pièges de ladite loi. Cependant, si M. l'abbé Desportes le désire, nous reviendrons sur ce sujet; mais nous tenons auparavant à déclarer qu'il devra porter la responsabilité de la preuve de l'assertion du distingué religieux de Saint-Vincent de Paul, qu'il nous aura obligé à faire publiquement.

JOSEPH BEGIN.

L'honneur? d'être franc-maçon!

"Nous n'avons pas été peu étonné de lire dans plusieurs journaux qui se disent catholiques, notamment l'Opinion Publique, de Worcester, les réclames suivantes en faveur de la franc-maçonnerie, à l'occasion de la réception récente de William Taft dans cette société: «Cincinnati, 3 février. — Le grand maître des Maçons de l'Ohio, Charles S. Hoskinson, a offert à William H. Taft le rare et haut honneur d'être fait Maçon à vue. M. Taft a accepté et il sera de retour à Cincinnati le 18 février, alors que le grand maître convoquera une

compagnie distinguée de Maçons dans la cathédrale du rite écossais et exercera les hautes prérogatives qui sont du ressort seulement d'un grand maître de Maçons.

"Avant sa nomination pour la présidence M. Taft a exprimé le désir de devenir Maçon. La décision d'honorer M. Taft en le faisant Maçon à vue est le résultat.

"En outre des Maçons éminents de l'Ohio, des invitations seront envoyées aux grands maîtres de tous les autres Etats de l'Union."

Le même journal, le 19 février, publiait aussi cette dépêche:

"Cincinnati, O.—William H. Taft, président-élu des Etats-Unis, est maître maçon. La cérémonie impressionnante qui lui a conféré cette distinction a été accomplie hier après-midi en cette ville et était conduite par Chas. S. Hoskinson, très digne grand maître de la loge de la très ancienne et honorable fraternité de Maçons Libres et Acceptés de l'Ohio.

"Les plus hautes autorités maçonniques de dix-sept Etats ont été témoins de l'admission dans l'ordre de M. Taft, de même qu'un groupe composé de citoyens distingués de Cincinnati et les membres de la loge Kilwinning, dont Alphonse Taft, père du président élu, était membre, et dans laquelle Charles P. Taft fut introduit sous la direction de son père.

"La cathédrale du rite écossais fut le théâtre des cérémonies. Le parquet et les galeries étaient bondés quand le distingué candidat arriva. La procédure, qui se termina avec la déclaration que M. Taft était Maçon, occupa 35 minutes. M. Taft a été chaudement félicité.

"M. Taft n'a pas été initié selon la forme régulière, mais il a été reçu dans l'ordre suivant la forme appelée "à vue". Dans la soirée il a assisté à l'initiation régulière d'un candidat."

Les italiques sont de nous.

Que reste-il après la lecture de ces deux entretiens, sinon que c'est un honneur d'être franc-maçon?

Mais les encycliques des derniers Papes fulminant contre cette société infernale, qu'en fait donc l'Opinion Publique?

Se mettre au service de la «Veuve», travailler à la déchristianisation des peuples, renverser les autels du vrai Dieu, crocheter les églises, seraient autant de gestes honorables!

En vérité, voilà du nouveau. Et nous avouons candidement ne plus rien comprendre au sens que plusieurs de nos confrères entendent donner aux mots!

JOSEPH BEGIN.

La "fatale opulence des évêques anglais"

Sous ce titre, le Révérend Hubert Handley traite de la question des palais épiscopaux, question qui préoccupe beaucoup le clergé anglais à l'heure actuelle.

Recherchant les causes qui éloignent, en Angleterre, les classes ouvrières de l'église anglicane, l'auteur déclare:

"La classe ouvrière, si elle reconnaît notre vaste activité dans le domaine de la charité, considère notre église comme une institution essentiellement bourgeoise...; elle pense que le clergé ne s'approche d'elle qu'en conservant l'esprit de corps de la classe supérieure. Et où la marque de notre supériorité mondiale s'étale-t-elle de la façon la plus provocante?"

"Respectueusement, on est obligé de répondre: "Dans les palais, dans la richesse, dans le rang temporel de nos évêques."

"Nous désirons que les palais, en tant que demeures privées des ministres du Christ, soient unanimement et définitivement abandonnés après délibération. Le mal qu'ils causent est double. D'abord, ils forcent à la dépense. Ce sont des bouches affamées qui dévorent la plus grande partie du revenu des évêques."

L'évêque de Norwich déclarait récemment que l'entretien de son palais lui coûtait 12,500 dollars par an et le ruinait. L'évêque de Londres, à cause de ses deux palais, ne peut joindre les deux bouts avec un traitement de 50,000 dollars par an. Evidemment, cette "maître" doit peu toucher les sacs-travail!

Et le Révérend Handley écrit finalement: "Quittons les palais."

Protestation de Mgr Turinaz

Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul, vient d'adresser une seconde lettre ouverte au ministre de l'Instruction publique de France, dans laquelle il montre les conséquences des nouveaux projets que, sur l'ordre de la franc-maçonnerie, dont le ministre est l'humble esclave, le gouvernement de M. Clemenceau se dispose à faire voter.

Quelques-uns avaient pu espérer que devant la réprobation unanime de tous les honnêtes gens, le gouvernement renoncerait à ses monstrueux projets contre les droits des pères de famille. Non seulement le gouvernement ne les a pas abandonnés, il les a au contraire aggravés. A l'amende, on a substitué la prison pour tous ceux qui essayeront de protéger l'âme des enfants contre l'enseignement athée.

Quels seront les résultats de ces projets ?

Tout d'abord, — et c'est leur but — ils vont placer les instituteurs au-dessus des lois et constituer par suite une « classe de citoyens inattaquables, inviolables, tout-puissants », par conséquent en opposition avec l'esprit de toute la législation française basée sur les droits de l'homme proclamés il y a cent ans et qui sont : la liberté, l'égalité et la fraternité.

Quant à l'enseignement officiel, nos lecteurs le connaissent. C'est pour le couvrir, pour le défendre, pour le maintenir, qu'une fois encore les sectaires ont recours à une législation spéciale. Et cette législation ne sera pas complète avec l'option des projets Doumergue. Car voici qu'ils inventent de nouvelles obligations et préparent de nouvelles chaînes.

« On disait autrefois à un gouverneur, écrit le vaillant prélat : il ne vous reste plus une faute à commettre. On pourra bientôt dire à ceux qui nous gouvernent : il n'y a plus un droit ou une liberté à détruire ».

En effet, un des fonctionnaires les plus élevés de l'état français, M. Edouard Petit, inspecteur général de l'Université, demande l'obligation scolaire jusqu'à 13 et 14 ans. D'autres, au sujet de l'apprentissage professionnel, veulent soustraire les enfants à l'autorité de leurs parents ou des patrons que ceux-ci auront choisis pour les placer sous la direction des maîtres dépendant de l'état. Enfin, pour lutter contre les patronages et les œuvres post-scolaires catholiques, l'état obligera les jeunes Français à se préparer au service militaire par des exercices de tir ou de gymnastique, dans des sociétés qui auront auparavant obtenu l'agrément du ministre de la Guerre.

Mgr Turinaz conclut ainsi : « Je m'arrête. J'ai peine à contenir mon indignation. »

« Si je n'étais ni évêque, ni catholique, ni chrétien, mais si Dieu avait mis dans ma tête quelques lueurs de bon sens, et dans ma poitrine un cœur d'homme, je bondirais devant de tels attentats, devant ces violations obstinées et implacables de tout ce qu'il y a dans la raison et la nature humaine, de plus grand et de plus nécessaire, de plus haut et de plus sacré. »

« Puisque la paix, la justice et la liberté nous sont impitoyablement refusées, puisque la lutte nous est imposée, les évêques de France feront leur devoir, le clergé, les suivra fidèlement dans sa générosité, et son dévouement. Espérons que les catholiques, les libéraux sincères, les vrais Français, les honnêtes gens renoncèrent enfin à leur indifférence et à leur inertie. »

Oui, espérons que les catholiques, tous les amis de la liberté, tous les vrais Français enfin, sortiront de leur torpeur et sauront lutter énergiquement contre tous ces excès, toutes ces servitudes, toutes ces hontes. La lettre de Mgr Turinaz sonne aujourd'hui le réveil de toutes les énergies françaises. Nous souhaitons qu'elle soit lue et méditée et que l'appel du vaillant prélat soit entendu.

La franc-maçonnerie et le droit international

Un professeur de l'Université maçonnique de Bruxelles, M. Ernest Nys, désireux d'élever en l'honneur de la franc-maçonnerie un monument quelconque, vient de publier une brochure où il se flatte d'étudier l'influence de la franc-maçonnerie dans le droit international.

On y pourrait recueillir des citations topiques, sur l'action politique, antisociale et anticléricale exercée par cette société depuis ses origines.

Que des souverains aient accepté et parfois revendiqué la direction des loges, surtout au XVIIIe siècle, cela ne prouve certes pas que les loges fussent des piliers de la monarchie et de l'ordre. On sait que plusieurs de ces souverains ont travaillé à creuser eux-mêmes l'abîme où leur trône devait s'effondrer. On sait aussi que quelques-uns de ces souverains jugeaient habile d'avoir un pied dans l'autre d'où les conspirateurs menaçaient de sortir à chaque instant. On sait enfin que la franc-maçonnerie, si cruelle aux faibles, a toujours courtisé les maîtres du jour, et servi successivement, en France, la monarchie absolue, la Révolution, les Orléans, Napoléon II et la 3e République. Elle se demande, à l'heure actuelle, s'il ne serait pas opportun qu'elle serve le socialisme, en attendant de le trahir à son tour.

L'Eglise seule a toujours condamné la franc-maçonnerie et a toujours été poursuivie, par elle, d'une haine de choix. M. Nys lui-même en fait la constatation, et il établit du même coup que l'Eglise, en frappant la maçonnerie de ses anathèmes, a frappé juste :

« Plus que toute autre institution, dit l'auteur, elle (la f. m.) a contribué à honorer de l'importance et de la force à l'opinion publique et à investir celle-ci d'une mission de contrôle ; elle a travaillé à faire reconnaître les droits du pouvoir civil, à repousser les prétentions des Eglises, à imposer la tolérance en matière religieuse et à affirmer le caractère laïque de l'Etat. »

« Combien de catholiques, dit Mgr

L'action catholique

Ce sujet si actuel a été traité avec une magistrale éloquence par Mgr Gouraud, évêque de Vannes (France), dans la cathédrale d'Angers. Il a flagellé comme elle le mérite l'aberration de certains catholiques de notre temps qui paraissent vouloir vivre comme des membres séparés ! On dirait que, même au plus fort des épreuves de l'Eglise, la cause générale ne les intéresse pas ; elle semble leur être étrangère. Leur indifférence est navrante, leurs sympathies mêmes sont peut-être encore plus déconcertantes.

« Combien de catholiques, dit Mgr

Gouraud, par exemple, n'ont vu et ne voient encore dans le fait de la séparation de l'Eglise et de l'Etat qu'un acte légal sans portée pour les fidèles, qu'une cessation officielle de rapports entre l'Etat et le clergé ! Ils nous en disent leurs regrets, nous prodiguent leurs doléances ; mais ils n'ont pas vu, surtout ils n'ont pas senti que c'était la négation des droits des catholiques, et par conséquent l'oppression et l'injustice pour tous.

« Combien, à plus forte raison, n'ont pas remarqué que le mal dont ils souffrent est bien plus profond que la rupture officielle d'un Concordat ! Ils ne voient pas, ils ne sentent pas que cet acte est l'aboutissant logique d'un état de choses dont ils étaient depuis longtemps les victimes inconscientes. Ils étaient exclus de partout, en tant que catholiques, exclus des faveurs et des fonctions, pendant que Dieu était chassé des institutions. Toutes choses se laïcisaient autour d'eux. La séparation n'a fait que proclamer que la laïcisation était complète et que les catholiques sont des vaincus chez nous. »

« Et il y a des catholiques qui ne se sentent pas atteints ! et il y a des catholiques qui ne s'émeuvent pas ! Attendent-ils pour s'émouvoir que la corruption universelle soit devenue l'irréparable conséquence de ce retour au paganisme ? Continueront-ils de dire qu'ils n'ont pas à s'en préoccuper ? »

En attendant, les défis portés au patriotisme et à la foi des Français se multiplient d'une façon scandaleuse. La police et la magistrature pennent fait et cause pour Thalamos contre Jeanne d'Arc. Les tribunaux condamnent pour dénonciation calomnieuse les pères de famille qui osent se plaindre de l'impunité et de l'immoralité des instituteurs. Et la presse officielle crie que la campagne si légitime et si modérée des pères de familles contre l'école laïque aura pour conséquence le monopole de l'enseignement. Dans une église de Châteaudun, une mission est troublée par des sectaires qui, encouragés par l'inaction des catholiques, reviennent chaque soir et s'appuient sur la complicité de l'autorité municipale, alors qu'une bonne et verte correction aurait dû, dès le premier jour, leur imposer silence et leur ôter l'envie de recommencer.

En 1871, les habitants de Châteaudun avaient été braves contre les Prussiens. Aujourd'hui ils ne sauraient repousser les outrages et les violences d'une poignée de sectaires.

C'est tristement significatif.

Prière à Saint-Jean-Baptiste

S. G. Mgr Bégin a mis son imprimatur au bas de la prière suivante et l'a enrichie de 40 jours d'indulgence :

« O saint Jean-Baptiste, illustre Précurseur du Messie, vous que le Sauveur a proclamé le plus grand parmi les enfants des hommes, et que Notre Saint Père le Pape Pie X a donné pour patron spécial aux Canadiens-français ; vous qui avez merveilleusement préparé, par votre vie austère, pénitente et tout angélique, les voies au règne de l'Agneau Rédempteur, nous vous en supplions, daignez nous obtenir la grâce de marcher sur vos pas glorieux, de conserver la foi de nos pères, de défendre avec zèle les intérêts de la sainte Eglise catholique, et de réaliser les desseins de la divine Providence sur chacun de nous, afin qu'après l'exil de cette vie, nous puissions nous retrouver dans la céleste patrie, pour y chanter les louanges du Roi éternel de tous les peuples, pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

ÇA ET LA

Esclave de la consigne

Tout Madrid s'amuse en ce moment d'un piquant incident qui s'est produit dernièrement.

Le roi Alphonse et la reine Victoria se rendaient en automobile chez la marquise de Monistro, lorsque leur voiture fut arrêtée par un sergent de ville, sous prétexte que la rue qu'ils suivaient était interdite à ce genre de locomotion.

Le chauffeur voulut passer outre, arguant des privilèges royaux ; mais le sergent de ville ne se laissa pas convaincre et menaça de dresser procès-verbal.

Le roi, informé de l'incident, descendit de son automobile et complimenta l'agent pour son ardeur à faire respecter la consigne. Puis, prenant la reine par le bras, il se rendit à pied chez la marquise de Monistro.

L'âge des souverains

On a célébré, dans toute l'Allemagne, les cinquante ans de l'empereur Guillaume. Quels sont, parmi les souverains contemporains, ceux qui ont doublé le cap de la cinquantaine ? Par rang d'âge, nous comptons François-Joseph Ier, 79 ans ; Léopold II, 74 ; Charles de Roumanie 70 ; Edouard VII, 68 ; Frédéric VIII, 66 ; Abdul Hamid et Ménélik, 65 ; Georges de Grèce, 64 ; Mutsu Hito, 57 ; Chulalongkorn, 56 ; Gustave V et Théodore Roosevelt, 51 ans.

Dans la seconde catégorie doivent être rangés Ferdinand de Bulgarie, 48 ; Victor-Emmanuel III et Nicolas II, 40 ; Haakon VII et Mohamed Ali Mirza, shah de Perse, 37 ; Moulay Hafid, 36 ; le khédive Abbas Hilmi II, 35 ; la reine de Hollande, Wilhelmine, 29 ; Alphonse XIII, 23, et Manuel de Portugal, 20 ans.

Le prix de la guerre

Un ancien grand financier allemand, actuellement professeur d'économie politique à l'université de Berlin, M. Riesser, vient de publier une étude sur « la question financière au point de vue militaire ».

Dans cette étude très documentée, l'auteur s'efforce de démontrer que le vrai et unique « nerf de la guerre » est un trésor national bien rempli.

Il rappelle, dans sa démonstration, que la guerre franco-allemande a coûté à l'Allemagne 1,750 millions de marks, qui furent dépensés en 305 jours ; que l'Angleterre a dépensé pour la guerre du Transvaal, depuis le 11 octobre 1899 jusqu'au 31 mai 1902, 4,307 millions de marks ; et que la guerre russo-japonaise a exigé, du côté russe, 2,873 millions de marks, et du côté japonais, 2,424 millions de marks.

Une nouvelle guerre coûterait à l'Allemagne, dans les conditions d'aujourd'hui, 18 millions de marks par jour, soit 540 millions par mois, uniquement en frais directs de la guerre.

La conclusion de l'auteur est que l'Allemagne devra, avant de partir en guerre, disposer d'un fonds d'au moins 2,500 millions de marks.

Le vrai titre des souverains

Pourquoi dit-on le roi des Belges, alors qu'on dit le roi d'Angleterre ou l'empereur d'Autriche ?

Il y a un précédent dans l'histoire de France. Louis-Philippe, lorsqu'il prit le titre, en 1830, de roi des Français, voulut indiquer par là qu'il était souverain par la volonté nationale et non souverain par droit de naissance.

En 1831, le congrès belge s'inspira de cet exemple.

Actuellement, la Belgique est le seul pays où cette distinction subsiste.

Léopold II est roi des Belges. Guillaume II, qu'on appelle partout l'empereur d'Allemagne, est de son vrai titre empereur allemand. On attache d'ailleurs une certaine importance en Allempays d'outre-Rhin à cette formule qui marquent bien le caractère fédératif de la nation germanique.

Pauvres savants !

A propos du scarabée de Néchao, si ingénieusement surchargé de caractères hiéroglyphiques on rappelle cette amusante anecdote :

On soumit un jour à l'examen des membres de l'Académie des inscriptions un curieux petit pot marqué de ces quatre lettres majuscules :

M. J. D. D.

A force de recherches et de patience, le savant parvint à opérer cette lumineuse restitution :

« Magno Jovi deorum deo » (au grand Jupiter dieu des dieux) — Ce petit pot n'a jamais été consacré à Jupiter, lui dit son interlocuteur. Il porte tout simplement :

« Moutarde Jaune de Dijon »

Le savant membre de l'Institut trouva la plaisanterie de mauvais goût.

Roosevelt et ses détracteurs

Des actes d'accusations contre le New York World et le News, d'Indianapolis, ont été rapportés hier par le grand jury du district de Columbia. Subséquemment des mandats furent émis pour l'arrestation des hommes visés par ces actes.

Les personnes citées en justice sont Joseph Pulitzer, président de la compagnie de publication du World, et les rédacteurs Caleb M. Van Hamm et Robert H. Lyman, ainsi que les propriétaires Delevan Smith et Charles R. Williams du News, d'Indianapolis.

Le président Roosevelt, le président élu Taft, l'ex-secrétaire d'Etat Elihu Root, J. Pierpont Morgan, Charles P. Taft, demi-frère du président élu ; Douglas Robinson, beau-frère du président Roosevelt, et William Nelson Cromwell sont désignés comme étant les personnes qui ont été diffamées par des articles publiés dans ces deux journaux, accusant celles-ci d'avoir reçu de l'argent illégalement dans l'affaire de l'achat de la propriété du canal de Panama de la compagnie française.

A propos du « Sillon »

Le 28 février prochain, les adhérents roubaisiens du « Sillon » donneront, à l'hippodrome, une conférence à laquelle assistera M. Marc Sangnier. Mgr Delamaille, coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, vient d'adresser à M. Berteaux, doyen de la paroisse Saint-Martin, les instructions suivantes au sujet de cette réunion :

« Je désire que tous sans exception sachent que je ne retire et ne modifie aucune des critiques faites par moi contre le mouvement du « Sillon », dans le simple avertissement publié il y a deux ans.

« Je n'ai été et demeure très étonné et très peiné que certains prêtres, en tout petit nombre, il est vrai, n'aient pas tenu plus grand compte de cet avertissement, qu'ils auraient dû recevoir, non seulement, comme un conseil, mais comme un ordre, de s'éloigner totalement du « Sillon ».

« Je suis au sujet de la réunion du 28 février, j'interdis à tous prêtres et aînés appartenant au diocèse de Cambrai, ainsi qu'aux prêtres étrangers qui ont de moi un permis de célébrer, d'y assister.

« Je déclare enfin au fidèle et aux chers jeunes gens qui, si nombreux, m'honorent de leur confiance et de leur déférence que leur place n'est pas à cette réunion. Le vrai et le faux, le bien et le mal, l'utile et le dangereux, sont tellement mélangés dans le sillonnisme, tel que je le vois se développer dans le diocèse de Cambrai, que je me sens obligé, par mon devoir pastoral, d'en détourner tous les catholiques. »

LEON DE TINSEAU

« Sur les deux rives »

Exilé de la rive française par la ruine de ses parents, un tout jeune homme aborde avec eux à la rive canadienne. Là, jusqu'à sa vingtième année, il connaît les fatigues du trappeur au Nord-Ouest, puis la vie d'étudiant mêlé au grand monde de Québec, puis enfin l'amour d'une Canadienne charmante. Zélé patriote, il revient en France pour obéir à la loi militaire. Après des incidents pris sur le vif, il retourne au Canada.

Leon de Tinsseau, qui connaît bien « les deux rives », peint la nature et les hommes de la Nouvelle-France avec une admiration non déguisée, dont ses lecteurs de la France ancienne seront loin de lui faire un reproche.

Un impie

(Ecrit pour la Croix.)

Le mot religion m'agace le tympan, Me donne sur les nerfs, disait un sacrilège ; La superstition doit enfin disparaître, Pour faire place à la raison.

PENSEES DIVERSES

J'aime la science, parce qu'elle me donne le droit d'être écouté quand je parle de Dieu et de la religion.

LEIBNITZ.

Il y a dans le culte catholique quelque chose de naïf et de pompeux à la fois, qui étonne et qui transporte. Les descriptions de l'Italie sont toutes pleines de magnificences de Saint-Pierre de Rome, et tout le monde sait que dans le dernier village catholique, quatre murs de pierre blanchis à la chaux, quatre planches de sapin pour un autel, une branche de buis dans un bénitier suffisent, avec un vieux prêtre et un enfant à demi vêtu, pour rendre le culte imposant et touchant. Il y a dans toutes les fonctions catholiques une image vive de la présence de Dieu et de la piété des hommes ; et ces chants, ces rites, ces coutumes dans notre société réaliste qui n'a plus ni formalités, ni traditions, tranchent si vivement avec tout le reste qu'on ne se sent plus le même homme en leur présence. Il est difficile de ne pas oublier Dieu partout ailleurs, et il est difficile, dans une chapelle catholique, de ne pas s'en souvenir.

JULES SIMON.

(La religion naturelle le partie.)

DEPUIS SIX MILLE ANS, DE MEME QU'IL TOMBO DU CIEL UNE CERTAINE QUANTITE DE PIEU

Depuis six mille ans, de même qu'il tombe du ciel une certaine quantité de pluie par année, il tombe du cœur de l'homme une certaine quantité de larmes. L'homme a tout essayé pour échapper à cette loi, mais partout et toujours il a pleuré, et si attentivement qu'on lise son histoire, la douleur en est le premier et le dernier mot.

R. P. LACORDAIRE.

(Conférences.)

C'est une partie de bien juger que de douter quand il le faut. Celui qui juge certain ce qui est certain et douteux ce qui est douteux est un bon juge.

BOSSUET.

(D) la connaissance de Dieu et de soi-même, Ch I.)

De tous les moteurs de la charité, le plus infatigable est la foi en Jésus-Christ se survivant dans le pauvre.

MAXIME DU CAMP.

« Il est surprenant, a dit M. Proudhon, qu'un fond de notre politique, nous trouvons toujours la théologie. — Ce qui est surprenant, c'est l'étonnement qu'expriment ces paroles : la théologie n'est-elle pas la science de Dieu, l'océan qui contient et embrasse toutes les sciences, comme Dieu est l'océan qui contient et embrasse toutes choses ! »

DONOSO CORTES.

(Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme.— Livre I.)

La première cause de l'incrédulité est l'ignorance volontaire. Pas plus que la science la foi ne peut s'acquiescer sans une certaine application de l'esprit. Dès que l'esprit ne s'applique pas, il est inerte, il cesse d'être une puissance, il est à l'égard de l'objet dont il se détourne comme s'il n'était pas. Qu'est-ce que les mathématiques pour une intelligence qui n'a jamais réfléchi aux lois du nombre, de l'étendue et du mouvement. Qu'est-ce que la philosophie pour un homme qui ne s'est jamais demandé ce que c'est que l'être, l'idée, l'absolu, le relatif, la cause et l'effet ? Et par la même raison qu'est-ce que la foi pour une âme qui n'a jamais sérieusement pensé aux rapports nécessaires de la créature avec Dieu ?

LACORDAIRE

(Conférences t. III.)

La Propagation de la Foi, dans le diocèse de Québec, a recueilli \$7,017,52, durant l'année 1908.

Le 20 février courant sera le 109 anniversaire de la naissance de la Révérende Mère Gamelin, fondatrice de la congrégation des Sœurs de la Providence.

Ce soir, la soirée organisée par les étudiants en médecine, à l'Université Laval a eu un beau succès. La conférence de M. Bourassa sur le devoir social a été bien goûtée.

Le maire de Messine, un fonctionnaire municipal et douze habitants de la ville ont été arrêtés, sous l'inculpation de s'être appropriés des quantités considérables de vêtement destinés aux victimes du tremblement de terre.

Ils seront jugés par une cour martiale.

A l'index

Un décret de la Congrégation de l'Index interdit la lecture des livres de MM. Jehan Bonnefoy, Henri Loriaux, Jean Vrai et Melchior Canal.

LEON DE TINSEAU

« Sur les deux rives »

Exilé de la rive française par la ruine de ses parents, un tout jeune homme aborde avec eux à la rive canadienne. Là, jusqu'à sa vingtième année, il connaît les fatigues du trappeur au Nord-Ouest, puis la vie d'étudiant mêlé au grand monde de Québec, puis enfin l'amour d'une Canadienne charmante. Zélé patriote, il revient en France pour obéir à la loi militaire. Après des incidents pris sur le vif, il retourne au Canada.

Leon de Tinsseau, qui connaît bien « les deux rives », peint la nature et les hommes de la Nouvelle-France avec une admiration non déguisée, dont ses lecteurs de la France ancienne seront loin de lui faire un reproche.

LEON DE TINSEAU

« Sur les deux rives »

Exilé de la rive française par la ruine de ses parents, un tout jeune homme aborde avec eux à la rive canadienne. Là, jusqu'à sa vingtième année, il connaît les fatigues du trappeur au Nord-Ouest, puis la vie d'étudiant mêlé au grand monde de Québec, puis enfin l'amour d'une Canadienne charmante. Zélé patriote, il revient en France pour obéir à la loi militaire. Après des incidents pris sur le vif, il retourne au Canada.

Leon de Tinsseau, qui connaît bien « les deux rives », peint la nature et les hommes de la Nouvelle-France avec une admiration non déguisée, dont ses lecteurs de la France ancienne seront loin de lui faire un reproche.

LEON DE TINSEAU

« Sur les deux rives »

Exilé de la rive française par la ruine de ses parents, un tout jeune homme aborde avec eux à la rive canadienne. Là, jusqu'à sa vingtième année, il connaît les fatigues du trappeur au Nord-Ouest, puis la vie d'étudiant mêlé au grand monde de Québec, puis enfin l'amour d'une Canadienne charmante. Zélé patriote, il revient en France pour obéir à la loi militaire. Après des incidents pris sur le vif, il retourne au Canada.

Leon de Tinsseau, qui connaît bien « les deux rives », peint la nature et les hommes de la Nouvelle-France avec une admiration non déguisée, dont ses lecteurs de la France ancienne seront loin de lui faire un reproche.

LEON DE TINSEAU

« Sur les deux rives »

Exilé de la rive française par la ruine de ses parents, un tout jeune homme aborde avec eux à la rive canadienne. Là, jusqu'à sa vingtième année, il connaît les fatigues du trappeur au Nord-Ouest, puis la vie d'étudiant mêlé au grand monde de Québec, puis enfin l'amour d'une Canadienne charmante. Zélé patriote, il revient en France pour obéir à la loi militaire. Après des incidents pris sur le vif, il retourne au Canada.

Leon de Tinsseau, qui connaît bien « les deux rives », peint la nature et les hommes de la Nouvelle-France avec une admiration non déguisée, dont ses lecteurs de la France ancienne seront loin de lui faire un reproche.

LEON DE TINSEAU

« Sur les deux rives »

Exilé de la rive française par la ruine de ses parents, un tout jeune homme aborde avec eux à la rive canadienne. Là, jusqu'à sa vingtième année, il connaît les fatigues du trappeur au Nord-Ouest, puis la vie d'étudiant mêlé au grand monde de Québec, puis enfin l'amour d'une Canadienne charmante. Zélé patriote, il revient en France pour obéir à la loi militaire. Après des incidents pris sur le vif, il retourne au Canada.

Leon de Tinsseau, qui connaît bien « les deux rives », peint la nature et les hommes de la Nouvelle-France avec une admiration non déguisée, dont ses lecteurs de la France ancienne seront loin de lui faire un reproche.

LEON DE TINSEAU

« Sur les deux rives »

Exilé de la rive française par la ruine de ses parents, un tout jeune homme aborde avec eux à la rive canadienne. Là, jusqu'à sa vingtième année, il connaît les fatigues du trappeur au Nord-Ouest, puis la vie d'étudiant mêlé au grand monde de Québec, puis enfin l'amour d'une Canadienne charmante. Zélé patriote, il revient en France pour obéir à la loi militaire. Après des incidents pris sur le vif, il retourne au Canada.

Leon de Tinsseau, qui connaît bien « les deux rives », peint la nature et les hommes de la Nouvelle-France avec une admiration non déguisée, dont ses lecteurs de la France ancienne seront loin de lui faire un reproche.

Un grand débat à la chambre française

LE TRIOMPHE DE LA DÉLATION

La séance de vendredi, 5 février, au cours de laquelle fut discutée une double interpellation de MM. de Ramel et de Pressensé, a été très mouvementée.

Il s'agissait des mesures disciplinaires prises contre cinq officiers de Laon pour avoir, les trois premiers, assisté, le 8 novembre, à la messe, célébrée par Mgr Pechenard, et les deux autres, à un congrès de la Jeunesse catholique.

Ces officiers, on s'en souvient, avaient été dénoncés par M. Clemenceau par un policier aux ordres du préfet de l'Aisne. Immédiatement, le ministre de la Guerre, sur l'ordre de M. Clemenceau, déplaça trois de ses officiers et mit les deux autres en non-activité.

Des protestations s'élevèrent de divers côtés contre un acte de sectarisme aussi étroit. Plusieurs interpellations furent annoncées, mais le gouvernement, qui ne se souciait pas de s'expliquer, retarda le plus possible la discussion de ces interpellations.

Elle vient enfin d'avoir lieu, M. de Ramel, le député du Gard, défendit éloquemment devant la chambre le droit des officiers d'aller à la messe, c'est-à-dire la liberté de conscience. La cause était excellente et l'orateur catholique la défendit excellemment.

Tout d'abord, il constata que la mesure prise était la violation flagrante des droits qui devaient appartenir aux officiers comme aux autres citoyens. On le leur refuse, et l'on use, par surcroît, contre eux, de procédés abominables.

M. de Ramel poursuivit en faisant le récit des faits qui se passèrent à Laon le 8 novembre dernier.

Quant aux officiers frappés pour avoir assisté au congrès catholique, ils n'ont commis aucun acte répréhensible. La réunion n'avait aucun caractère politique; d'ailleurs, elle était strictement privée.

M. de Ramel. — « Vous, monsieur le président du conseil, qui reconnaissez, lors de l'interpellation sur le cas de l'amiral Germinet, la nécessité d'avoir des officiers qui soient des hommes de caractère; croyez-vous que ce soit par des mesures comme celle que je signale, en faisant suivre et surveiller nos officiers par des policiers, que vous leur donnerez ce caractère? » (Vifs applaudissements.)

UNE INTERVENTION DE M. ED PRESSENSÉ.

M. de Pressensé, député socialiste du Rhône, vint ensuite défendre la thèse soutenue par M. de Ramel. Non pas que les officiers de Laon l'intéressent, mais M. de Pressensé a contre le gouvernement une rancune tenace qui ne laisse passer aucune occasion de s'affirmer. Pour cette fois, M. de Pressensé fut bien inspiré, car il ne craignit pas, malgré les huées des radicaux, de défendre la liberté de conscience si injustement violée.

Puis, s'attaquant directement à M. Clemenceau et au général Picquart, il leur reprocha d'avoir renié les idées qu'ils défendaient naguère ensemble.

M. Picquart, ministre de la Guerre, vint défendre, à la tribune, son injustifiable décision. Il fut si piteux que M. Clemenceau lui-même ne put retenir, en entendant son bafouillage, un significatif haussement d'épaules.

UN VIF INCIDENT — CLEMENCEAU ET PRESSENSÉ.

Le président du conseil, pour se venger de M. de Pressensé, le mit en cause en citant une délibération dépourvue de sens commun de la Ligue des droits de l'homme.

M. de Pressensé, bondit à la tribune aussi rapidement que le lui permettait sa corpulence, et les mains enfoncées dans un foulard noir suspendu au cou, il entreprit contre M. Clemenceau une véritable philippique. Il le traita de vieillard en colère, lui reprocha ses palinodies et alla jusqu'à rappeler qu'au lendemain des désastres de la France, M. Clemenceau proposait le démembrement de ce pays.

DISCOURS DE M. DENYS COCHIN

Le tumulte provoqué par ces dernières paroles fut long à se calmer, M. Denys Cochin, quand le calme se rétablit, vint conter ce que lui avait dit un jour le ministre de la Guerre.

M. le ministre de la Guerre. — J'ai dit que j'étais entré cinq minutes dans l'église et que j'avais entendu le sermon ligueur le plus violent qu'on ait jamais entendu.

M. Denys Cochin. — « Soit, mais, en ce cas, vous devriez être mis en retrait d'emploi tout comme les officiers de Laon. (On rit.)

« En frappant dans de telles conditions les officiers de Laon, le gouvernement n'a pas fait acte de tolérance et de liberté. Nous le regrettons pour son bonheur. » (Applaudissements.)

L'ORDRE DU JOUR
Des cinq ordres du jour présentés, le gouvernement accepte celui de M. Magniaudé, approuvant la basse mesure de persécution prise par le ministère.
Avant le vote sur le fond, M. Jaurès protesta contre la politique intolérante, arbitraire et brutale du gouvernement.
L'ordre du jour Magniaudé fut ensuite adopté par 327 voix contre 168. Ce débat et la sanction qui lui a été donnée ne comportent pas d'autre moralité que celle-ci: à savoir que les "bocards" sont toujours partisans du mouchardage et de la délation. Il indique aussi aux naïfs qui auraient pu se méprendre sur les véritables intentions du gouvernement, que la persécution religieuse contre les catholiques n'est le seul programme du gouvernement et de la majorité.

CE QUE DIT LA PRESSE SOCIALISTE
Appréciant cette séance, le journal des socialistes, qui, décidément, se trouve de plus en plus brouillés avec le ministère, écrit sous ce titre: *Ministre abject, majorité servile*.
« La chambre a émis un vote monstrueux. Ainsi que l'a fait remarquer Jaurès, elle a déclaré que, désormais, si l'un de ses membres est outragé par un ministre il devra s'abstenir de répondre à la tribune.
« Voilà où en est tombée de chute en chute, la majorité radicale.
« Quant à l'incident lui-même, il a permis à de Pressensé de faire victorieusement la preuve de la vilénie commise contre lui par Clemenceau et d'obliger celui-ci à rétracter son odieuse insinuation.
« Celui-ci est maintenant enlisé dans la plus basse infamie.
La presse, en général, se montre très sévère pour Clemenceau. Celui-ci a triomphé une fois encore. Mais la bataille a été chaude, puisque les amis d'hier sont devenus aujourd'hui ennemis.

Au Congrès de Washington

Le sénat et la chambre des représentants des Etats-Unis, réunis en séance plénière sous la présidence de M. Fairbanks, président du sénat, ont procédé le 10 du courant à la constatation officielle du résultat de l'élection présidentielle du 3 novembre 1908.
Les votes du second degré déposés par les électeurs présidentiels de chaque Etat ont été comptés.
MM. Taft et Sherman ont été déclarés élus président et vice-président des Etats-Unis à dater du 4 mars 1909. Ils ont obtenu 321 votes du second degré contre 162 donnés à M. Bryan et Kern.
Par un vote de 203 voix contre 101, la chambre des représentants a adopté un projet de loi sur le gouvernement de la zone du canal, dans l'isthme de Panama, et sur la construction du canal interocéanique.
On va probablement adopter un amendement au budget législatif en vue de rétablir l'ancien chiffre du traitement de secrétaire d'Etat, soit \$8,000, au lieu de \$12,000 chiffre voté le mois dernier.
Le sénateur Knox, qui a voté ce dernier chiffre en même temps que ses collègues, s'est mis par ce vote dans l'impossibilité de devenir secrétaire d'Etat.
En effet, aux termes de la constitution, un membre du congrès qui a voté une augmentation de traitement pour des fonctionnaires fédéraux ne peut lui-même exercer des fonctions qui lui permettraient de profiter de cette augmentation. Pour que M. Knox puisse devenir secrétaire d'Etat, il faudrait donc rétablir l'ancien traitement attribué à celui-ci.

La maladie de la volonté

Souffrons-nous d'une maladie de la volonté? A cette question, posée dans le *Matin* par un homme de lettres qui signe Daniel Lesueur, M. Paul Bourget fait la profonde et suggestive réponse suivante:

Si vous entendez par le mot "volonté" simplement la tension par laquelle un être ramasse toutes ses forces pour produire un acte à un moment donné, je trouve non seulement que nous ne souffrons pas du manque de volonté, mais plutôt de l'abus de cette volonté. La preuve, c'est que lorsqu'on veut caractériser les tendances de notre société, on dit qu'elle est *arriviste*.

Et, si nous regardons autour de nous, nous verrons que, chez les artistes, la production est décaplée; que chez les industriels, l'âge du travail est prolongé bien au-delà du temps où ils s'arrêtaient autrefois; que chez les hommes de plaisir même, les boulevardiers, une quantité de gens tiennent bon, suivant l'expression même de Daniel Lesueur, et que cette quantité est extraordinaire.

Par conséquent, ce n'est pas l'énergie qui manque à notre temps, c'est autre chose. Pour moi, la caractéristique de décadence actuelle, c'est qu'il y a énormément de personnalité, mais qu'il y a fort peu de

personnalités; qu'il y a énormément d'individualisme et presque pas d'individualités. Quand on regarde l'ancienne France, on est étonné de voir la quantité d'individualités fortes qu'elle produisait; prenez comme preuve tous les hommes du premier Empire par exemple, et bien! tous ces hommes avaient été formés en 1879.

Ce qui frappe, au contraire, en politique, en littérature, dans l'industrie, dans les arts depuis cinquante ans, c'est le contraste entre la tension de l'énergie et la faiblesse des personnalités. Ce qui manque à la France, on toutes choses, c'est l'individu. Pourquoi? Précisément parce que la France est individualiste et que la plus sûre manière de tarir l'individu, c'est d'exalter en lui le personnel aux dépens des énergies collectives.

Toute individualité forte, en d'autres termes, est un résultat.
Un homme appartenant à une famille fortement établie et qui ne s'en détache pas est une individualité forte. Un homme se rattachant à un pays, à un coin du sol, tel Mistral, et qui s'y enracine, a beaucoup de chance d'être un individualité forte.

Un ouvrier tel que celui d'autrefois, faisant partie d'une corporation et qui en ramasse les mœurs et les enseignements, est une individualité forte.

Or, aujourd'hui, nous marchons à seulement, dans un sens opposé à la maladie de la volonté, c'est la maladie de l'individualité.

Daniel Lesueur a, à mon avis, parfaitement raison, lorsqu'il écrit que pour lutter contre une telle maladie nationale, l'action de la femme est efficace. En effet, son œuvre propre, c'est la famille, le foyer, l'éducation dans la maison.

Par conséquent, pour constituer un milieu — cette condition indispensable de la formation de l'individu — aucune influence n'est aussi grande que celle de la femme.

En indiquant, dans la page qu'elle a donnée au *Matin*, ce rôle réservé à la femme et en montrant sa première qualité pour le remplir, soumission, discipline, acceptation, Daniel Lesueur a prouvé qu'elle était, elle aussi, selon l'expression de Bizet, une *doctoresse en sciences sociales*.

Ce que je comprends moins, c'est qu'elle ait mis cette théorie sous l'étiquette de Nietzsche, auquel nous autres, Français, aurons toujours à faire une objection très grande.

Nietzsche a combattu le christianisme, et je ne crois pas que dans notre pays nous puissions nous passer, pour la formation de l'individu, de cette admirable organisation qu'est l'Eglise catholique.

C'était l'avis de Bizet, dont je viens de vous citer le nom: il disait dans sa préface générale:

"Le christianisme, et surtout le catholicisme, était un système complet de répression des tentances dépravées de l'homme, est le plus grand élément d'ordre social."

Pour moi, cette phrase est la formule même de la vérité, et d'ailleurs, par une contradiction qui prouve qu'un bon esprit d'observation aboutit toujours au vrai sous toutes les formes, qu'est-ce autre chose que dit Mme Daniel Lesueur, quand elle affirme que, "sans l'acceptation de la souffrance, de l'obéissance, de l'inégalité, de la discipline, on marche dans l'ombre et la mort"?

Un Joseph de Maistre, un Brunetière n'auraient pas parlé autrement.

Bénédictions Dieu de ce que nous sommes enfants de sa Mère; imitons-la et considérons le grand bonheur qu'il y a à l'avoir pour Patronne.

STÉ THÉRIÈRE.

LA RENOMMÉE DE LA MAISON

CHS DESJARDINS & Cie

n'est plus à faire

C'est avec un juste titre que ces messieurs ont été surnommés

Les Rois de la Fourrure

Et cela, parce que cette maison est sans conteste la meilleure du genre dans tout le Canada, vendant des marchandises d'une qualité supérieure et à des prix qui font

ÉPARGNER A L'ACHETEUR AU MOINS 40 P. C.

si l'on tient compte de la qualité et du fini des marchandises.

Quel est le membre du clergé, quel est l'homme de profession ou d'affaires qui n'a pas besoin de

Belles, Bonnes et Chaudes Fourrures ?

Nos livrets sont si rigoureux que ce serait vraiment folie que d'exposer notre santé à leurs intempéries, lorsque nous pouvons si facilement nous procurer des fourrures chez MM.

CHS DESJARDINS & Cie

485 Sainte-Catherine Est.

Cette très ancienne maison qui doit ses splendides succès à la satisfaction qu'elle a donnée à ses clients.

Le sacrifice! Il ne faut pas oublier que l'autel chrétien est un tombeau, et que c'est sur les ossements des confesseurs et des martyrs que l'adorable Victime nous invite à nous immoler avec elle. L'esprit de sacrifice s'applique à tous, et si des actes héroïques sont demandés aux uns, il reste encore pour les autres l'immolation obscure et continue.

BARONNE DE SWETCHINK

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL — TORONTO
4 trains express par jour de chaque côté.
Quitte Montreal (tous les jours) 6:00 a.m., 8:15 a.m., 10:30 p.m. Arrive à Toronto 1:30 p.m., 3:45 p.m., 6:15 a.m., 7:30 a.m. Service d'élegant Char-Café-Salon sur le train de 9:00 a.m.

MONTREAL — OTTAWA
3 trains, jours de semaine; 2 trains, les dimanches.
Départ de Montreal — 6:30 a.m., 10:10 a.m., 6:00 p.m. Arrive à Ottawa — 11:15 a.m., 10:55 p.m., 11:15 p.m. Élégant wagon-lit et salon sur tous les trains, excepté celui de 8:00 p.m. qui n'a qu'un wagon-salon.

MONTREAL — NEW-YORK
Quitte Montreal — 6:45 a.m., 10:55 a.m., 6:40 p.m. Arrive à New-York — 6:00 p.m., 6:00 p.m., 6:20 a.m.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
120 rue St-Jacques. Tél. Main 0005, 0006, 0007 ou à la Gare Bonaventure.

Liniment les Huiles

De BOULANGER Guérit instantanément LE RHUMATISME, les douleurs névralgiques, la raideur musculaire etc. La Cie d'Extractions Chimiques, 544 Ave. Mont-Royal, Montreal



EXAMEN DES YEUX GRATIS

Ne négligez aucun mal d'yeux, la vue est trop précieuse. Toute lundie ne fait sur commande est toujours visible. N'achetez jamais des lencilles d'imitation, ni aux magasins "à tout faire".

Rien ne remplace l'examen des yeux par un savant spécialiste. Si vous tenez à briser vos yeux sans drames, opération ni douleur.

AVIS

LE LUNETIER OPTIQUE

Specialiste BEAUMIER, Le meilleur de Montréal

111 St. J. rue SAINTE-CATHERINE, Près Ave. Hôtel de Ville, naturel à se tromper.

Se faire et ajuster lui-même depuis 25 ans, lunette, lunettes, etc. et pour tracer, couler, lire et écrire.

Cette annonce rapportée vaut 50 cent par dollar sur tout achat en lunetterie. (Prenez garde! Les agents sur le chemin pour notre maison responsable. Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 5 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

VOUS POUVEZ PRATIQUER LA TEMPERANCE. Même dans les remèdes que vous prenez.

Les remèdes en vogue contiennent souvent jusqu'à 40 pour cent d'alcool, c'est-à-dire qu'il y a dans ces remèdes plus d'alcool pur que ce que l'on appelle le "Whisky réduit" ou alcool dilué. Inutile d'ajouter que ces soi-disant remèdes alcoolisés facilement mais ne guérissent jamais. Nous inspirant de ce proverbe qui dit: "A côté de la maladie, la Providence a pris soin de placer le remède", nous avons à force d'études, de travaux, et nous sommes les seuls qui préparons les vrais REMÈDES VÉGÉTAUX NATURELS, composés de plantes, racines, feuilles et fleurs, et depuis plus de 15 ans notre succès ne s'est pas un seul fois démenti.

Nos remèdes Végétaux guérissent

La Pauvreté du Sang.	Le Diabète.	La Cholécystite.
Les Cancères.	La Maladie de Cœur.	La Maladie des Reins.
Les Tumeurs.	La Dyspepsie.	Les Maladies de la Vessie.
La Paralyse.	La Constipation.	Les Maladies des Voies Urinaires.
Les Hémorrhies.	La Vertèbre Solitaire.	Le Rhumatisme (malin).
Le Cancer.	Les Vers.	L'Hydropisie.
Les Hémorrhies au Visage.	La Bronchite.	Les Hémorroïdes.
Les Maux d'Yeux.	L'Ascaris.	La Jaunisse.
Les Maux d'Oreilles.	Le Catarrh.	Les Cors aux Pieds, etc.
Les Panaris.	La Consommation.	

Les malades de la ville désirant les noms de nos remèdes et des informations, devront s'adresser directement à notre bureau, où nous sommes de 1 à 5 et de 6 à 8 P. M. tous les jours excepté le dimanche, et ceux de la campagne, ou des villes éloignées, pourront écrire une description détaillée de leur maladie, et nous l'enverrons par la maille, en ajoutant un timbre de deux centimes pour la réponse.

Se sont servis de nos remèdes avec succès: les RR. PP. de S. Viateur, les RR. SS. du Sacré-Cœur, les RR. FF. du collège de Sainte-Marie, Beauport, Rév. Père Mézière, ancien Supérieur du collège Saint-Jean, le Rév. Fr. Marlinus, du Mont-Saint-Louis, Montreal, le Rév. P. Laisé de Sainte-Marie, Beauport, et des milliers d'autres.

Laboratoire de Remèdes Végétaux Naturels Lallier

131 Rue Saint-Denis, Montreal.

A BAS L'ALCOOL, A BAS LE POISON

Nous donnons gratuitement, par la maille ou à nos bureaux, toutes les INFORMATIONS nécessaires. Essayez notre pastille "La Digestive" contre la dyspepsie, etc. la bote.

LA CIE FRANÇAISE D'ART ET D'INDUSTRIE

VITRAUX, CHEMINS DE CROIX, DÉCORATIONS D'ÉGLISES

A. VERMONET & A. CLAVE
Artiste-Peintre
Officier d'Académie et d'Instruction Publique
Médailles d'Or, Diplômes d'Honneur.

BUREAUX ET ATELIER: 540A, AMHERST, MONTREAL.
Téléphone Bell No. 1306.

Importateurs des seuls et meilleurs modèles de la maison P. ROULLARD, Angers. Successeur de Bouriche.

Aménagement des églises. Autels en marbre de toute provenance. Autels en maïre de Sythèse.
Spécialité: Chemins de croix, statues, bas-reliefs, tables de communion.

Références: Vitraux placés dans les églises suivantes: Québec, Baillif, Hôtel-Dieu, Montreal, St. Louis de France, St. Jean Baptiste, Sacré-Cœur de Jésus, Immaculée Conception, St. Joseph, St-Léon de Westmount, Positional des Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie à Orléans, Notre-Dame de la Salette à Hochelaga; Notre-Dame de Grâce, Winnipeg, St. Joseph, St. Charles, Manitoba, Sherbrooke, St-Jean Baptiste, Arnprior.

Références: ATELIER: Rimouski, cathédrale; Québec, Villa Manoir, Montreal, Notre-Dame, la Salette à Hochelaga; Toronto, St-Paul; Guelph, Our Lady; Notre-Dame des Prairies, Man.; Edmonton, Alberta.

CHÉMIN DE CROIX: Sherbrooke, St-Jean Baptiste; St-Jérôme; Drummondville; Winnipeg, St-Joseph; en voie d'exécution: chemin de croix de Grand Saucière, Montreal; chemin de croix monumental pour la nouvelle cathédrale de St-Boniface.

Agence: Québec, J. P. Garneau, rue de la Fabrique; Toronto, F. W. Blake, 123 Church Street; Winnipeg, The West-Canada Publishing Co, corner College av. and And' w st.

Medailles et Insignes

De toutes sortes.

Catalogue gratis.

CARON FRÈRES,

151-157 Craig Ouest, Montreal.



J. E. CARREAU

Successeur de C.-B. Lanclot

Importateur D'ORNEMENTS et BRONZES D'ÉGLISES

Vêtements Sacerdotaux, Vases sacrés, Bannières, Drapeaux, Toiles pour Lingeries, Insignes, Chemins de Croix, Statues, Vases de Messes, Clerges, Huile d'olive, Mémoires à Souhaiter, Sacs.

SPÉCIALITÉ: Décorations d'Églises et Tentures pour Cérémonies funèbres. Articles de Missions et Pèlerins

No 16, Notre-Dame Ouest, Montréal



VINS DE MESSE

Marque: "VATICAN" Marque: "SANCTUAIRE"

Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Prix et Échantillons sur demande

DEPOSITAIRES: Arthur Drolet, St-Sauveur, Québec. — G. et Ed. Cousture, Lévis. — Bellefeuille et Giroux, Trois-Rivières. — L. E. Dubuc, Chicoutimi. — Laporte, Martin & Cie, Ltd., Montréal.

Sauvé et la "Croix"

Sous ce titre : « Job et le Journalisme », le *Canadien* du 13 m'attrape au sujet de mon article du 28 janvier sur les gérants et les rédacteurs de journaux. Il est probable que le lecteur a oublié que, refusant de confondre ceux qui sont payés avec ceux qui les paient, je demandais « Ou sont les propriétaires ? » Là-dessus le *Canadien*, au lieu d'indiquer leur cachette, m'inculpe de confusionisme.

Il paraît que je me suis absolument mépris sur les intentions de notre contradictoire qui nous attribue, non moins gratuitement, celle de lui contester « le courage de ses opinions et le mépris des flagorneries »

Il m'a évidemment mal lu. Son erreur est aussi notable que la confusion est regrettable ! Toutefois il nous est impossible de laisser dire, pour les besoins de la cause, que M. Tarte qui convoqua, reçut et invita les journalistes dans les salons et au nom de la *Patrie*, n'agissait qu'à titre de particulier, que M. Montagu Allan ne convia la presse de langue française que pour l'amour du style chinois, et qu'en offrant ses coupons de loges M. le Directeur du "His Majesty's" abdiqua sa fonction.

N'en déplaise à M. Sauvé, aucun particulier n'invite, par pure amitié, des inconnus ou même des connaissances qui sont ou peuvent devenir, par devoir ou honneur professionnels, ses adversaires. Tout de même, si le directeur du *Canadien* avait la conviction qu'il banquetait aux frais personnels de MM. Tarte, qu'il se laissa nourrir par M. Allan et qu'il applaudit le *Voleur*, grâce à la charité d'un directeur de théâtre, il y regarderait deux fois avant d'assommer les fils avec le buste du père Tarte, avant d'exiger le remboursement à l'Etat des subsides dont il remplit la caisse d'une riche compagnie de navigation.

Du haut du fumier social que nous font une politique anticatholique, des administrations prévaricatrices, une presse vénales, des employés, fiers de remplacer le cœur et la conscience par des avocats, des marchands de poison qui déshonorent le commerce et l'industrie, des députés qui sacrifient délibérément les intérêts de leur pays à l'esprit de parti, Job avait cru discerner un beau geste. Et il s'était mis à applaudir l'orateur. En voilà un, pensait-il, qui ose signaler le danger des invitations. Il pense que tout homme d'affaires qui, sans obligation de charité, sans nécessité d'amitié ou de parenté, nourrit, abreuve et amuse un journaliste, ne le fait qu'avec l'arrière-pensée de le museler : il le pense et il le dit. Bravo ! crieait le pauvre Job émerveillé de cette propagande des notions premières du journalisme honnête, à savoir que le premier devoir d'un rédacteur est de refuser certaines invitations professionnelles et que son honneur exige qu'il attaque immédiatement l'auteur de toute tentative de corruption.

Et voilà que, selon M. Sauvé, Job s'est trompé et qu'avé ses biens il aurait aussi perdu la tête !

Heureusement qu'il lui reste l'observatoire d'où il peut siffler les farces qu'on joue au bon public !

JOB

Dans le dos !

J'aime mieux, disait Bertrand à Raton, un franc ennemi, qu'un bon ami qui m'égratigne.

Pour avoir signalé et qualifié une omission volontaire et préjudiciable au clergé, commise par la *Patrie*, j'ai exposé la *Croix* à un coup de feu.

Les Canadiens commencent à s'apercevoir, sinon à s'étonner, que toutes les fois qu'un intérêt plus ou moins respecté ou qu'une vanité trop susceptible estimait avoir été froissés par la vérité, ils courent s'embusquer dans les journaux soi-disant "foncièrement catholiques" pour nous tirer dans le dos.

Pour le mal que nous causent leurs projectiles, ces tireurs loyaux et scrupuleux peuvent continuer leur charitable exercice, mais quant à leur permettre de se dire des nôtres ou même de le suggérer à leur crédule entourage, cela, non. Nous n'accordons ni loyauté ni scrupule d'aucune sorte à celui qui tente d'entraîner la *Croix* à infliger un démenti immérité aux allégations fondées d'un ecclésiastique dont le savoir, l'expérience et le talent d'écrivain justifient de toutes les compétences.

Supposer que des catholiques canadiens soient capables de choir dans un traquenard aussi grossier, c'est prouver qu'en France un grand nombre de catholiques partageront l'erreur de leurs chefs et ne surent pas discerner les pièges de la loi de 1901 contre les congrégations.

Et pour tout dire, au risque d'exposer

la *Croix* à de nouvelles agressions dans les colonnes de la quasi-libre-pensée, nous déclarons humblement que le devoir d'un catholique français, assez imprudent pour envenimer de chauvinisme, une constatation purement objective et irréfutable, est de faire face à l'ennemi, de rester sur le front au lieu de passer — sous le plus misérable des prétextes et la plus mesquine des satisfactions d'auteur — dans les rangs des adversaires plus ou moins déclarés des journaux catholiques pour, de là, nous tirer dans le dos.

JACQUES MICHAUD.

La main de la Providence était là

Parmi les nombreux récits que l'on a faits de l'épouvantable cataclysme de Messine, il n'en est guère d'aussi émouvant que celui des scènes qui se sont produites dans trois établissements hospitaliers dont le service était assuré par trente-neuf Filles de la Charité. Bien que rétrospectif, il sera lu avec intérêt :

HOPITAL MILITAIRE

Le 28 décembre, à 4 h. 1-2 du matin, les sœurs, selon leur habitude, étaient réunies à la chapelle, à l'exception de deux : sœur Duponchel, qui venait d'achever la veille, et sœur Iaccarino, clouée dans son lit par un rhumatisme articulaire. A 5 h. 35, une secousse terrible, accompagnée d'un bruit formidable, jette les huit sœurs hors de la chapelle. A peine en étaient-elles sorties que la voûte s'effondre, ne respectant que le tabernacle, une statue de la Vierge Immaculée, et une autre de saint Jude.

Arrivées sans savoir comment, dans la cour, les pauvres sœurs, sous une pluie torrentielle, étouffées par une épaisse poussière, aux premières lueurs du jour, ne virent plus que quelques pans de murs, restes du magnifique hôpital. Qu'étaient devenus leurs chers malades et leurs deux compagnes restées au dortoir ? A cette pensée, leurs cœurs se brisèrent, et elles commencèrent aussitôt de périlleuses recherches. Enfin, elles aperçurent un mouchoir qui s'agitait, du côté du dortoir, au troisième étage : c'était sœur Duponchel. Réveillée par la secousse, et sentant quelque chose tomber sur son lit, elle s'était contentée de cacher sa tête sous la couverture ; mais, se soulevant un peu après, elle fut stupéfaite de voir le ciel au-dessus de sa tête, à travers les poutres qui l'avaient protégée au lieu de l'écraser. Où était le toit ? Sœur Duponchel regarde autour d'elle ; c'était le vide. Au pied de son lit et à sa droite, seul un pan de mur était resté debout, soutenant les poutres dont l'autre extrémité s'appuyait sur un autre mur beaucoup plus éloigné.

La position de sœur Iaccarino était encore plus effrayante : sous son lit c'était le vide. Il ne restait que les poutres la soutenant. Il était couvert à droite et à gauche d'un amas de pierres, l'oreiller en était couvert aussi jusqu'à la hauteur de la tête, et ces pierres étaient si grosses qu'une seule aurait suffi pour écraser la pauvre sœur qui en était littéralement encastrée. Et pas une ne la touchait, elle n'a pas même une égratignure !

Dans la cour, les huit sœurs, sauvées aussi comme par miracle, entendaient de tous côtés les appels déchirants des malheureux ensevelis sous les décombres. Après s'être assurées que leurs deux compagnes n'étaient ni blessées, ni en danger immédiat, elles les encouragèrent à la patience, à la confiance en la protection de la Vierge Immaculée qui avait tant fait pour elles jusque-là et coururent au sauvetage de leurs malades. Elles eurent le bonheur d'en sauver le plus grand nombre et ce ne fut que lorsqu'elles n'entendirent plus aucun gémissement qu'elles revinrent vers les deux sœurs qui, toujours immobiles, se demandaient avec anxiété quand et comment pourrait s'opérer leur délivrance. Quelques soldats, accourus avec les sœurs, la déclarèrent impossible ; un seul, un convalescent, s'écria : " Je mourrai, s'il le faut, mais je les sauverai." Et il s'élança, s'accrochant aux pans de mur qui branlaient, tandis que les pauvres sœurs fermant les

yeux, priaient ; bientôt après, leurs compagnes étaient à leurs côtés.

Non moins que leurs chers malades le colonel, directeur de l'hôpital avait été l'objet de leurs périlleuses recherches. Ne voyant plus trace de son appartement, elles avaient cherché à se rendre compte de l'endroit où il pouvait être enseveli avec sa famille. Puis, au péril de leur vie, car les pierres continuaient à tomber des murs restés debout, elles s'étaient mises à un dur travail, sondant, écartant les décombres. Tout à coup, elles entendirent une voix criant au secours. Alors, stimulant le courage des soldats paralysés par la frayeur, elles se remirent à l'œuvre avec une nouvelle ardeur et eurent enfin la joie de voir leurs efforts couronnés de succès. Le colonel s'était rendu compte de tout, avait entendu la voix des sœurs guidant, excitant les soldats. Aussi quelques jours après, se trouvant sur le bateau où le roi était venu encastrer les soldats blessés, il répondit à l'exclamation de celui-ci : " Oh ! cher colonel, vous êtes sauvé ! — Majesté, je le dois à l'héroïsme des sœurs." Et il les désigna de la main, méconnaissables qu'elles étaient sous les capotes de soldats dont elles avaient dû s'envelopper pour suppléer à l'insuffisance de leur costume à demi détruit dans la tourmente.

HOSPICE CIVIL

Là aussi, les sœurs étaient à la chapelle à l'exception de sœur Capelatro qui, souffrante, n'avait pu se lever à 4 heures. Tout à coup elles sentent le sol se soulever violemment et se précipitent vers la porte. Mais quinze seulement trouvent place sur le petit palier qui est devant la chapelle. Trois restent dans le fond dont le plancher s'effondre et sur elles s'écrasent deux étages. La plus jeune sœur Ursi, atteinte d'une maladie de cœur, expire presque aussitôt tandis que ses deux compagnes, respirant à peine, s'éloignent d'appeler au secours. Alors trois autres descendent jusqu'aux profondeurs où les malheureuses sont ensevelies, et pendant cinq heures, tandis que les secousses se répètent, font tomber pierres et plâtras et les obligent à recommencer sans cesse leur travail, elles poursuivent sans relâche cette lutte acharnée contre la mort. A 11 heures, exténuées, elles recommandaient leur âme à Dieu et se demandaient lesquelles mourraient les premières, celles qui étaient dessous ou celles qui étaient dessus lorsqu'enfin leur arriva un secours inespéré, deux gardes municipaux ; il était grand temps. La respiration manquait à celles qui étaient sous les décombres, les forces à leurs libératrices, et quand la vie leur fut rendue, elles venaient d'en offrir le sacrifice à Dieu !

Durant ce temps, la Supérieure et ses autres compagnes s'occupaient des malades au nombre de quatre cents à cinq cents ; la plupart furent sauvés, ainsi que toutes les orphelines. Par une disposition providentielle, on avait retiré les lits d'une partie de leur dortoir pour y préparer l'arbre de Noël et c'est cette partie qui a croulé tandis que l'autre est restée intacte. Mais plus d'escalier pour descendre du quatrième étage où les pauvres petites étaient couchées elles durent passer par la fenêtre, ramper sur les travées d'une bâtisse voisine en construction, et là deux maçons vinrent à leur aide et emportèrent les plus jeunes dans les couvertures. Hélas ! les bébés sont morts en grand nombre.

HOSPICE DE COLLIEREALE

Dès le premier soulèvement du sol presque tout ce vaste établissement ne fut qu'un amas de décombres. Au milieu d'un fracas formidable et dans une obscurité profonde, les sœurs toutes réunies pour la prière comme dans les deux autres maisons, ne savaient que recommander à Dieu leurs âmes et celles de leurs pauvres vieillards. Mais lorsque la terrible secousse se fut ralentie, elles purent se rendre compte et de l'horreur de la situation, et de la merveilleuse préservation dont elles avaient été l'objet ; des pierres énormes, encore projetées en tous sens, renversaient ceux qui étaient encore debout, faisaient voler en tous sens les statues de marbre, tandis que sur leurs têtes ne tombait que de la poussière

et qu'aucune d'elles ne reçut la plus légère atteinte de ces projectiles meurtriers.

La supérieure se hasarda dans la cour et à la place des salles de vieillards, elle ne voit qu'un monceau de poutres et de plâtras. Elle appelle et rien ne répond à ses cris. Bientôt rejointe par M. l'Aumônier qu'un homme accompagnait, elle commença à explorer les ruines, appelant toujours ses bons vieillards par leur nom ; peu à peu quelques voix répondent : " Mère Supérieure, aidez nous ! " Le sauvetage s'organise : on ramène ceux qui n'étaient qu'évanouis, on soulève les pierres, on scie les poutres pour dégager ceux qui étaient ensevelis ; quelques-uns étaient morts, d'autres moribonds, et les survivants semblaient près de périr de faim et de froid. Heureusement quelques denrées avaient échappé au désastre : ménagées avec économie, elles aidèrent tout le monde à vivre du lundi au samedi, car malgré les plus pressantes invitations les sœurs ne consentirent à s'éloigner que lorsque les derniers vivants eurent été retirés des décombres ; jusque-là, aidées par deux braves filles du service, elles montaient sur les toits et les murs branlants pour alimenter ceux qui ne pouvaient être encore délivrés, en leur faisant passer de la soupe par des trous péniblement pratiqués à cet effet. M. Mancino, supérieur des Missionnaires de Catane, qui, bravant tous les périls, arriva portant un sac de pain sur son dos, leur fut un précieux secours, et ce fut aidées et guidées par lui, que le cœur brisé, elles prirent le chemin de Bagheria où les attendait la plus sympathique hospitalité.

Ne voit-on pas là la main de la Providence protégeant ces saintes religieuses !

AMBULANCES

Dès le lendemain de la catastrophe, la visitatrice de la province de Naples envoyait à Messine son assistant avec un groupe de sœurs, et adressait un appel de personnel à toutes les maisons de la Sicile, de la Pouille et des Abruzzes pour multiplier les ambulances à Palerme, Catane, Acciara, Salerne, etc. Dans la ville des Naples, cinquante sœurs furent immédiatement réparties entre sept ambulances improvisées, tandis que les huit hôpitaux desservis par les Filles de la Charité décalaient leurs lits et leurs sœurs infirmières et que la Maison Centrale ouvrait ses portes aux malheureuses réfugiées. Chaque jour depuis, les appels des administrations ou de la Charité se succèdent et tous sont entendus. Admirables religieuses !

La moralité en Allemagne

(Correspond. part. à la CROIX.)

Dresde, 1 fév. 09.

A vous signaler deux affaires de mœurs.

En applaudissant l'"Elektra", de Strauss à l'Opéra, les Dresdois ont voulu narguer la censure prussienne qui venait de blâmer les immoralités de cette pièce.

C'est pour user de représailles envers l'épiscopat de l'Eglise et parce qu'ils se sentaient plus spécialement atteints par la lettre où les évêques déplorent l'inceste, l'adultère, la pornographie et l'ivrognerie, que les fils de Luther s'acharnent aujourd'hui contre nos Sœurs Grises ou "Graue Schwestern." L'austérité, le savoir et le dévouement des filles de Sainte-Elizabeth ont toujours humilié profondément nos dames, nos demoiselles et nos pédants.

Si l'entreprise maçonnique continue de triompher chez vous dans les domaines de l'art et de la moralité, vous aurez sans doute à protester à votre tour contre les représentations d'"Elektra" et de "Salomé", ces mixtures d'horreur et d'indécence par quoi le frère Strauss, avec l'appui international des loges, nuit également à la vertu et à la beauté.

Tandis que les latins procèdent à cette entreprise de malheur par le roman, c'est au moyen de l'opéra que nos compositeurs allemands mènent les âmes vers l'abîme.

En écoutant, le lundi, 25 janvier, les applaudissements hystériques qui saluaient les pourritures d'"Elektra"

je constatai que celles de ce pays y courent spontanément. Voilà, pensais-je, où peut conduire la lecture des écrits obscènes du renégat Martin S. Luther. Le visage des jeunes filles suintait le vice autant que celui des vieilles, et je compris l'indignation du moraliste allemand qui, dans une feuille française, protestait de son horreur et de son dégoût à l'endroit de leurs mœurs canines.

Des jeunes filles, en effet, étaient en nombre à l'"Elektra" comme elles le sont aux drames lubriques de Richard Wagner, dont l'œuvre ne tut combattue en Saxe que parce qu'elle manifestait trop cyniquement la lubricité qui mérita plus tard, à notre ville le sobriquet inamant que Victor Tissot, un germano-suisse, lui infligea par son chef-d'œuvre intitulé "l'Allemagne amoureuse". L'atmosphère de ces débâches est si pénétrant qu'on a vu de vieilles anglaises, par exemple Mrs. Gre..., perdant toute retenue, trainer aux exhibitions les plus libertines d'Yvette Guilbert (Central Theatre), de jeunes pensionnaires livrées à leur surveillance matronale.

N'oublions pas que Richard Wagner fut l'ami et, en musique, l'émule de ce perversitéur professionnel nommé Catulle Mendès, et rappelons-nous que Richard Strauss n'est qu'un des clairs-de-lune du compositeur de "Tristan et Ysolde" dont l'onnanisme scénique n'a pas été dépassé, même par Rossini dans ses œuvres intimes de 1863.

"Musique de ventre !" déclarait le compositeur des "Trois" et de la "Damnation de Faust", pour caractériser l'inspiration du cigne de Pesaro. Berlioz eût infligé la même épithète aux élucubrations forcées, et à froid de M. Strauss.

Pour qu'"Elektra", au même titre que "Salomé", ait froissé le sens moral de la censure allemande, rendue imperméable aux émotions vertueuses par le commerce irrépressible des cartes translucides et des obscénités colorées qui encombrement toute librairie florissante, il a fallu que les indécences fussent des plus outrageantes.

Aussi bien, et quoi qu'il en fût, M. Strauss n'eût-il dû émonder son œuvre d'un séateur précipité. Sa pièce, sans entr'acte, est l'adaptation orchestrale d'une imitation des Oresties, ajustée par Hoffmannstahl. Celui-ci avait trouvé le moyen de ravalier le sujet des Choéphores d'Eschyle et de l'"Electre" de Sophocle à l'un de nos horribles, mais si vulgaires drames de famille. On a voulu nous montrer comment les anciens lessivaient leur linge sale sur la scène.

Notre sport national est l'absorption de la bière et des charcuteries. Cet entraînement perpétuel a développé chez nos saxons, et plus encore chez nos saxonnés, une mentalité purement intestinale et insensible à tout autre spectacle qu'aux représentations où s'évalent l'inceste, le parricide, l'adultère, le suicide ou l'assassinat.

Parce qu'une élite d'Européens et d'Américains déplore qu'on puisse jeter impunément à la face de nos femmes, de nos sœurs, de nos filles et de nos pensionnaires de l'étranger l'ordure de Wagner et de ses disciples, la presse maçonnique traite les vaillants et les vaillantes qui osent protester, de "engots", de "colonniateurs", et baffone jusqu'au cardinal de Naples qui s'est joint aux protestataires.

Ceux de New-York ont été directement injuriés par W. Strauss qui, dans sa lettre du 2 avril 1908, écrit cette phrase à leur intention : "De tous les vices, le manque de talent et l'hypocrisie sont les deux qui m'inspirent le plus profond dégoût."

Le comique de l'affaire fut que les saxons du Liedertanz, de New-York, prirent l'affront pour eux-mêmes, et cela d'autant mieux que le compositeur l'accompagnait d'un refus aussi mortifiant pour eux que pour la mémoire de Goethe. Oubliant que M. Strauss ne fait ni ne donne rien pour rien, nos naïfs Teutons avaient sollicité son concours et l'autorisation d'interpréter une de ses compositions "Profitieren !" C'est, dit-on, le titre de son prochain opéra qui serait dans la note patriotique, et sans entr'actes.

Le compositeur a du reste un sen-

timent assez vif de ces indécences musiquées, me disait un critique italien, puisque l'an passé à pareille époque, il refusait à nos élèves de l'école de Sainte-Cécile à Rome de leur signer une de ses partitions en s'écriant : " Non, non, pas de Salomé aux élèves ! "

A l'exception des professionnels étrangers, journalistes et directeurs, et de votre critique musical, l'auditoire ne semblait guère comprendre la parti artistique d'Elektra. Il avait suffi que la censure stigmatisât les immoralités de la pièce pour remplir la salle de nos filles jeunes ou vieilles. Les ovations d'un tel public ne prouvent absolument rien, car ces dames applaudissent à tort et à travers et avec le même entraînement, qu'il s'agisse de la plus médiocre œuvre de la vieille et grossière Haenisch, d'un pianoteur formé par Roth, ou d'une Sarah Bernhardt et d'un Buissoni.

Notre éducation musicale est à créer. Il nous faut pour cela des écoles qui soient autre chose que des établissements de commerce ou des maisons de rendez-vous. La génération actuelle d'adultes fut formée par des maîtres et des maîtresses de la plus affligeante médiocrité et dévorés par l'esprit de lucre. Le vieux Neumann s'entendait peut-être à sortir ses roquets soir et matin ainsi qu'à collectionner de vieilles fourchettes et des vases usagés, mais ce malheureux contordu n'a pu former un violoniste, pas même son fils Hans qu'il dut expédier au conservatoire de Leipzig où il n'acquies qu'une... éléphantiasis. Pour garder ses leçons dans les pensionnats, Pratina en était réduit à s'extasier indécemment sur la main, le bras et les épaules de ses élèves anglaises qui n'arrivaient pas à tirer un pauvre son du boyau de mouton. Seul, Pétri a formé quelques amateurs qui ne pouvaient lui rien refuser. Que dire des maîtres de piano ? Pour Bachmann, cet instrument ne fut qu'un moyen de parvenir à la dot. Ne parlons ni de Sherwood, ni de Tyson-Wolff. Quant à Buchmeyer, il inventa le bluff du clavecinisme qui lui valut l'applaudissement des ignorantes et un peu d'argent qui le faisait titiber chaque soir et lui mérita une réputation extra muros. Les élèves de chant ne furent pas mieux traités. Avec Haenisch, elles arrivent à chanter faux, avec Hemper à hurler, avec la Sondermann à piailler. Il n'y eut que la Hongroise Orzeni qui put envoyer sur la scène une véritable, mais glaciale cantatrice, Wedekind. Cette artiste parvint à nous faire supporter trop longtemps ses vieux camarades de l'Opéra, où, comme l'édifice, tout n'était que ruines.

Chez nous, malgré qu'ils aient fait fortune, les chanteurs sont si avides qu'ils ne se résolvent à quitter la scène que par morceaux. C'est une honte ! Il nous fallut subir la voix de castrat du ténor Erl, les cris de la Malteni l'organe frigide de Wittich, le talent d'amateur de von Chavannes et, chaque jour, lire des réclames mensongères destinées à faire croire à la colonie anglaise que notre opéra était autre chose qu'une maison de retraite pour la vieillesse et les infirmités vocales. R.

La religion des Anglais.

Le grand quotidien anglais, le *Daily Mail*, vient de publier un annuaire ecclésiastique qui a le rare mérite de justifier ce sous-titre téméraire : « Une encyclopédie de l'activité religieuse ».

Cette brochure s'occupe, en effet, de tous les cultes et de toutes les sectes qui existent en Angleterre. Afin d'établir son impartialité, l'éditeur a donné la parole... à plume pour mieux dire, à leurs représentants les plus autorisés.

Dans un si vaste domaine, il faut renoncer à toute méthode et se contenter de glaner...

D'après une statistique établie avec beaucoup de soins, on a compté, tant à Londres même que dans sa banlieue, 1,252,433 personnes assistant, dans une journée dominicale, à un service religieux.

Sur une population de 6,250,566 âmes, cela donne donc une moyenne d'un homme pour cinq allant à l'église.

L'assistance est formée principalement par la moyenne de la petite bourgeoisie.

L'absence de la classe ouvrière, qui constitue environ le quart de la population, est à remarquer. Plus la paroisse est pauvre, plus l'assistance est clairsemée. Aux offices de l'église anglicane, les femmes sont presque deux fois aussi nombreuses que les hommes (292,720 contre 153,575). Dans les églises dissidentes, les femmes ont une majorité de 50,000 têtes (213,901 des leurs pour 153,558 hommes).